



SNUipp-FSU 64

66 Rue Montpensier

64000 PAU

à Monsieur Pierre BARRIERE

Inspecteur d'Académie,  
Directeur académique des services de l'Education  
 Nationale des Pyrénées Atlantiques

2 Place d'Espagne

6038 PAU Cedex

Objet : acheminement des livrets d'évaluations CP dans les écoles

Pau, le 18 septembre 2017

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le 12 septembre l'ensemble des écoles du département recevait du secrétariat de direction de la DSDEN64 une information concernant l'acheminement des livrets d'évaluations CP dans les écoles du département. Dans ce message il était stipulé « *qu'il appartient [aux enseignants] de venir récupérer* », à des dates déterminées, les livrets aux sièges de chaque circonscription.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur cette note, qui pour le SNUipp-FSU 64, ne saurait constituer une obligation pour les collègues, qui auraient parfois un trajet conséquent à effectuer, avec leur véhicule personnel, sur des temps non définis, ceci sans aucun ordre de mission et donc hors cadre en termes de responsabilité, d'assurance... De plus, une telle demande ne fait qu'accroître le sentiment de surcharge de travail et de non reconnaissance de ce que nous nommons « le travail invisible » ressenti par de nombreux collègues.

Cependant nous savons aussi que certains IEN, après avoir été alertés par nos soins ou des collègues, cherchent à acheminer les livrets d'évaluation dans les écoles lors de visites, ou au plus près des écoles lors de diverses réunions déjà officiellement programmées. Nous souhaiterions que cela puisse être le cas dans toutes les circonscriptions et qu'aucun collègue, directrice/teur ou adjoint-e, n'ait à subir une quelconque conséquence d'une difficulté à se déplacer sans ordre de mission jusqu'au siège de sa circonscription.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos salutations respectueuses.

Philippe GASSAN

Pour le secrétariat du SNUipp-FSU 64